

Rencontre bilatérale avec Amélie de Montchalin

10 juillet 2020

Amélie de Montchalin, ministre de la transformation publique et de la fonction publique, nouvellement nommée, a reçu les organisations syndicales représentatives en réunion bilatérale.

Lors de sa rencontre, Solidaires a indiqué à la ministre que la création d'un ministère de plein exercice répond à une demande qui avait été portée en début de quinquennat. Cependant, son intitulé qui rappelle le nom de la loi de août 2019 génère des inquiétudes que la ministre a tenté de dissiper.

Solidaires a insisté sur la nécessité que le dialogue social change sur le fond et la forme pour une véritable prise en compte des revendications des agents. Par ailleurs la répression anti syndicale envers les représentant-e-s du personnel doit cesser.

Solidaires a réaffirmé lors de cette rencontre la nécessité de tirer les enseignements de la crise afin de prendre des orientations totalement opposées à celles qui prévalent depuis de trop nombreuses années. Il est indispensable que la Fonction publique et les services publics aient enfin les moyens humains et matériels pour assumer des missions de qualité dans tous les aspects de la vie, sur l'ensemble du territoire. Cela passe notamment par des recrutements de fonctionnaires, la titularisation des contractuel-les et l'arrêt des réformes destructrices en cours.

Les services publics sont une richesse pour la population d'un pays, en aucun cas un coût comme cela est systématiquement présenté. Ils ne peuvent être une variable d'ajustement budgétaire.

Solidaires a réaffirmé que le statut est à la fois protecteur pour les agent-es des pressions politiques notamment et qu'il garantit à la population un accès aux services publics sans discrimination, en toute égalité et neutralité.

Solidaires a ainsi réaffirmé sa demande d'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et que soient rétablies toutes les instances de représentations des personnels (CAP, CHSCT...) et l'ensemble de leurs prérogatives.

Solidaires est par ailleurs revenu sur la nécessité de revalorisation des carrières et rémunérations de l'ensemble des 5,5 millions d'agent-es publics, notamment les carrières féminisées.

Solidaires sera vigilant et défendra ces revendications.

COMMUNIQUÉ